

ÉDUQUER ET AGIR POUR UN AVENIR VIABLE

UN MOUVEMENT ET UNE FONDATION



Christian Payeur
*Directeur général
 de la Fondation
 Monique-Fitz-Back*

*Avec la collaboration de
Véronique Brouillette
 Conseillère en éducation
 pour un avenir viable
 Établissements verts
 Brundtland – Centrale
 des syndicats du Québec*

La préoccupation pour l'éducation au développement durable est de plus en plus enracinée dans le milieu scolaire québécois.

Au cours des dernières années, en plus des multiples mesures de développement durable mises de l'avant par les commissions scolaires et leurs établissements, deux organismes ont particulièrement contribué à cet état de fait dans le réseau scolaire soit le mouvement des Écoles vertes Brundtland (EVB) de la CSQ et la Fondation Monique-Fitz-Back pour l'éducation au développement durable.

LE MOUVEMENT EVB, 17 ANS D'ENRACINEMENT

Plusieurs écoles et établissements du Québec arborent le logo du papillon EVB sur leur mur. Mais qu'est-ce qu'un établissement vert Brundtland exactement ?

Le mouvement des Établissements verts Brundtland est né il y a 17 ans à l'initiative de la CEQ¹ (devenue CSQ), avec l'étroite collaboration de RECYC-QUÉBEC et de plusieurs partenaires. Les commissions scolaires contribuent de diverses façons au dynamisme de ce mouvement, et ce, depuis ses origines.

Aujourd'hui, le mouvement des EVB est fort de 1 288 établissements. D'abord surtout implanté dans les écoles primaires, puis secondaires, le mouvement a suscité un engouement et on retrouve désormais des EVB dans toutes les commissions scolaires au Québec, mais aussi dans les centres de la petite enfance (CPE), les centres jeunesse, les syndicats, les cégeps, les entreprises d'économie sociale, etc.

QUE FAIRE POUR DEVENIR EVB... ET LE DEMEURER ?

Un établissement qui veut obtenir le statut d'établissement vert Brundtland s'engage à poser des gestes en faveur des quatre valeurs à la base du mouvement (l'écologie, le pacifisme, la solidarité et la démocratie). Le renouvellement annuel du statut EVB est conditionnel à ces gestes en faveur des quatre valeurs interdépendantes. On pourrait comparer les EVB à une forme de certification verte, mais il s'agit surtout d'un mouvement qui a pris de l'ampleur au cours des années.

Obtenir le statut d'établissement vert Brundtland est assez simple, puisque la majorité des écoles font déjà des projets en faveur de l'écologie (recyclage, économie d'eau, nettoyage des berges, récupération, jardin dans l'école, etc.), de la solidarité (distribution de paniers de Noël pour les familles démunies, collectes de fonds pour des causes diverses et humanitaires, dons à l'Unicef à l'Halloween, visites dans des centres de personnes âgées, etc.), de la paix (minute pour la paix, activités de résolutions de conflits, ateliers sur l'homophobie, etc.) et de la démocratie (présence d'un conseil d'élèves, d'un comité vert, simulations de gouvernement, etc.).

Pour conserver son statut, l'établissement doit remettre annuellement un relevé des réalisations. L'autre exigence est que les projets réalisés autour des quatre valeurs aient des répercussions dans la classe, dans la communauté et qu'ils permettent une ouverture sur le monde. Le fait d'être EVB peut permettre un rapprochement dans la communauté éducative puisque tous et toutes ont un rôle à jouer dans la promotion de l'éducation pour un avenir viable, autant les élèves, les gestionnaires, les élus scolaires, les personnels enseignant, professionnel, de soutien, la direction et les parents.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Secrétariat EVB au 418 649-8888 ou consultez le site Internet : <http://www.evb.csq.qc.net>

¹ La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a changé de nom pour la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) à son congrès de l'an 2000.

UNE FONDATION POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA FONDATION MONIQUE-FITZ-BACK



Monique Fitz-Back, une enseignante passionnée par la pédagogie de la conscientisation et militante dévouée à la cause du développement durable a été l'initiatrice du mouvement des établissements verts Brundtland (EVB) et a largement contribué à son essor. C'est grâce à la détermination de personnes comme Monique Fitz-Back si le développement durable est entré au cœur des préoccupations du milieu scolaire. La Fondation Monique-Fitz-Back a été créée en 2006 pour rendre hommage à cette femme d'exception et poursuivre son œuvre.

La Fondation est un organisme de bienfaisance, distinct de mouvement EVB et dirigé par un conseil d'administration indépendant. Elle est vouée à la promotion de l'éducation relative à l'environnement et à un milieu sain dans une perspective de développement durable.

PARMI LES RÉALISATIONS DE LA FONDATION MONIQUE-FITZ-BACK, MENTIONNONS :

- Le colloque *Comment parler d'avenir aux jeunes...?*
- L'opération *Un transport pour mieux vivre*, dans la région de Québec
- Le volet jeunesse de la campagne *Ours polaires sur glaces éphémères*
- Le volet scolaire du *Défi Climat 2010*, avec la collaboration de la FCSQ et de la CSQ

Les préoccupations sans cesse croissantes de notre société pour la protection de l'environnement et pour la santé globale des individus s'accompagnent également d'une volonté de faire converger collectivement nos efforts afin de favoriser la mise en place de mesures durables dans les sphères sociales, économiques et humaines du développement, en particulier dans le domaine de l'éducation.

Pour en savoir davantage,
consultez le site de la Fondation
<http://www.fondationmf.ca>

